



Inscription 2017/2018

Féminin

Masculin

Nom:.....

Prénom.....

Né(e) le

Adresse:.....

CP:..... Ville:.....

E mail:.....

Tel du père:..... Profession du père:.....

Tel de la mère:..... Profession de la mère:.....

Pourriez- vous être sponsor ou mécène via votre entreprise: oui non

- Réinscription au VCMB: fournir le formulaire VCMB, le formulaire de licence FFVB avec le certificat médical et le surclassement, l'autorisation et une enveloppe timbrée
- Première inscription au VCMB: fournir le formulaire VCMB, le formulaire de licence FFVB, avec le certificat médical et le surclassement, une photo d'identité, l'autorisation et une enveloppe timbrée
- Autre club de volley la saison dernière: oui non
si oui lequel:.....

La boutique du club tiendra un stand les mercredis de septembre à Delcenserie aux horaires d'entrainement, elle proposera les produits ERREA, genouillères, chaussettes, shorts, manchons....

Autorisation

Je soussigné,.....,

Père, mère tuteur (pour les mineurs) de:.....

J'autorise à être licencié au VCMB, accepte les articles suivants relatifs à la promotion de l'image et à la bonne marche du VCMB:

Article 1: J'autorise le VCMB à filmer ou prendre en photo mon enfant ou moi-même. Ces photos pourront être utilisées sans limite de durée sur différents supports de communication du VCMB. Je renonce définitivement à faire valoir une quelconque rémunération ou droit d'utilisation de ces photographies.

Article 2: J'autorise mon enfant à se faire véhiculer par un éducateur, un dirigeant, un parent pour se rendre sur son lieu de match ou de sortie avec le VCMB. Je m'engage à assurer au moins une conduite dans la saison.

Article 3: J'autorise mon enfant à pratiquer le volley-ball au sein du VCMB au cours de la saison 2017/2018, j'autorise le responsable en charge à prendre le cas échéant et s'il ne peut pas me joindre rapidement toute mesure d'urgence (traitements médicaux, hospitalisation) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.

Article 4: Le club se désengage de toute responsabilité en cas de vols ou de perte pendant les matchs, entraînements et toutes les manifestations qu'il organise au club ou à l'extérieur. L'assurance de la licence prévoit: le remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation en complément des régimes de protection sociale; la responsabilité civile; le versement d'un capital décès ou invalidité. La déclaration doit être faite obligatoirement dans les 5 jours qui suivent la blessure ou l'accident du joueur au secrétariat du club.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

J'en approuve les règles et je m'engage à les respecter.

Fait à le.....

Signature du licencié:

Signature du représentant légal pour les mineurs

Tarifs saison 2017/2018

M7 (moins de 7 ans)	2011 et après :	120€
M9 (moins de 9 ans)	2009 et 2010 :	120€
M11 (moins de 11ans)	2007 et 2008 :	120€
M13 (moins de 13 ans)	2005et 2006 :	120€
M15 (moins de 15 ans)	2003 et 2004 :	130€
M17 (moins de 17 ans)	2001 et 2002 :	150€
M20 (moins de 20 ans)	1998, 1999 et 2000 :	150€
Séniors	1997 et avant :	170€
Loisirs	1997 et avant :	160€

Modes de paiement acceptés : chèques (plusieurs chèques possible), espèces (en totalité)

Réduction de 10€ par membre d'une même famille inscrit en même temps

Possibilité d'attestation pour CE ou mutuelle (pensez-y, beaucoup prennent en charge les licences sportives)